
CONSEIL D'UFR PROCES-VERBAL N°13

Jeudi 8 juillet 2021

Visioconférence

Direction par intérim : Marie CLOUTOUR, François DUBASQUE, Matthieu LEE, Jean-Louis YENGUE

Membres élu.e.s présent.e.s : Sébastien AUBINEAU, Alexis AVDEEFF, Marlène BELLY, David BODET, David CLARYS, Yannis DELMAS, Laurian FONTAINE, Alice GRELIER, Aymeric HENAULT, Anne JOLLET, Emilie KURDZIEL, Jean-Marie LECOINTRE, Benoît LEROUX, François LUMINEAU, Gilles MALANDAIN, Gilles MARMASSE, Véronique MEYER, Cécile VOYER

Membres élu.e.s excusé.e.s : Cédric BOUQUET, Mathilde CARRIVE, Nadine DIEUDONNE-GLAD

Absent.e.s ayant donné procuration : Cédric BOUQUET à David CLARYS, Mathilde CARRIVE à Benoît LEROUX, Nadine DIEUDONNE-GLAD à David CLARYS, Aymeric HENAULT à François LUMINEAU (pour la fin de séance)

Membres invité.e.s présent.e.s : Emmanuel BABBI, Claire BEAUSSE, Olivier CLOCHARD, Jean-Pierre ESCRIVA, Arnaud FRANCOIS, Serge HELIAS, Yvan HOCHET, Armelle JACQUEMOT, Philippe MAINTEROT, Eric MARCEAU, Christian PAPINOT, François RIGALLEAU, Thierry SAUZEAU, Nicolas TRAN, Nicolas VIBERT

Membres invité.e.s excusé.e.s : Isabelle AABKARI, Alzira FONTAINE

1. Approbation du PV du Conseil du 22 juin 2021

Yannis Delmas demande l'ajout de son nom dans la liste des membres élu.e.s excusé.e.s.

Le PV du Conseil exceptionnel du 22 juin 2021 est adopté à l'unanimité.

2. Actualités de l'UFR

A. Compte rendu de la réunion des directeurs et directrices de composantes

- La COMUE Léonard de Vinci, suite au retrait de l'université de Limoges, devient une coordination territoriale comprenant l'Université de Poitiers, le Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers, le réseau Canopé, le Centre National d'Enseignement à Distance et l'ISAE-ENSMA (Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace-Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et d'Aéronautique). Quinze des 22 postes seront conservés par la coordination dont 13 seront financés par l'Etat et 2 sur fonds propres. Six postes seront repris par l'université de Limoges. Le dernier poste est toujours indéterminé.

- La Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche est remplacée par 2 primes : une pour la pédagogie et l'autre pour la recherche. Elles seront d'un montant de 3 000€ sur 3 ans. Ces primes ne sont pas transformables en décharge et une année de carence doit être respectée, excepté entre les 2 types de prime. Le nombre d'enseignant.e.s-chercheu.r.se.s éligibles monte à 40%. Les demandes à compter du 1^{er} septembre 2021 sont concernées.

- Désormais les Maître.sse.s de Conférence avec Habilitation à Diriger des Recherches ayant au minimum 10 ans d'ancienneté ont la possibilité de faire une demande pour passer Professeur.e en déposant un dossier à l'université. L'université établit un classement et remonte les dossiers au Conseil National des Universités qui fera ensuite valider par le Ministère. Cette procédure est mise en place à compter du 1^{er} septembre 2021. Environ 200 postes seront disponibles au niveau national dans un premier temps. Le but de ce changement de procédure est un rééquilibrage entre MCF et PR en augmentant le nombre de PR.

- 170 contrats doctoraux sont proposés au niveau national dont 70 % seront réservés aux Sciences Humaines et Sociales. Les financements ne sont pas ministériels.

- Lauréate d'un prix de 100 000€ pour un projet sur la formation des enseignant.e.s au numérique, l'UP crée des postes d' « ambassadeurs de l'hybridation ». Une personne sera nommée par chaque composante. Il s'agit d'une décharge de 14h à partir du 1^{er} septembre 2021. Un courriel d'informations avec une fiche de poste a déjà été envoyé à tou.te.s les enseignant.e.s.

B. Equipe de direction

La présidente de l'université a annoncé hier, la démission de Marie-José Grihom de ses fonctions de directrice adjointe par intérim de l'UFR SHA, de directrice du laboratoire CAPS et de co-responsable du parcours Criminologie et Victimologie du Master mention Psychologie, effective à compter du 7 juillet 2021.

C. Mouvements du personnel BIATSS

Remplacements

Pôle formation centre-ville

Emplois du temps campus

CESCM Bibliographe

Départs

Alzira Fontaine

Florence Germain

Isabelle Santoire

Arrivées

Isabelle Santoire

Catherine Mâle

recrutement en cours

Reconduction de collègues contractuel.le.s:

InserCom et service financier

service info et audiovisuel

service logistique centre-ville

service logistique campus

CESCM - Photographe

Assistante de Direction

Pôle formations centre-ville

Pôle formations centre-ville

Benjamin Rion

Jean Baptiste Delage

Laurana Neaud

Vincianne Sall

Lisa Orianne

Crosland

Nadia Sgoifo

Alice Meunier

Marjolaine Mauroux

Recrutements en cours de collègues contractuel.le.s

1 service logistique centre-ville

1 Pôle formation campus

postes qui seront vacants à l'issue du 2nd mouvement

Le 2nd mouvement n'est pas encore terminé. Les auditions ont lieu ce jour et demain. Le recrutement des employé.e.s contractuel.le.s est toujours en cours.

3. Point BIATSS

Les élus ont échangé avec l'équipe de direction avant cette séance. Ils ne souhaitent pas faire de communication auprès du Conseil.

4. Point étudiant

Aucun.e. élu.e n'a pris la parole.

Un élu a échangé avec l'équipe de direction avant cette séance.

5. Nouvelle Offre de Formation

A. Transmission des fiches d'accréditation licence et master au pôle Formation

La transmission des fiches a été faite hier, 7 juillet.

La suppression du Parcours international ayant été acté par l'UP, cela a entraîné des modifications sur les fiches licence. Peu de modifications par ailleurs. Le département de Musicologie a restructuré les parcours de licence et le département de Géographie a passé de 2 à 1 parcours la licence Agronomie. Pour les masters, la principale modification faite a été le renommage de parcours, et le département de Géographie a passé de 2 à 1 parcours le master Migrations internationales.

B. Compte rendu du travail de la Commission Formation du 1^{er} juillet 2021

La Commission Formation réunie le 1^{er} juillet a acté des propositions pour la Nouvelle Offre de Formation qui vont être soumises à l'approbation du Conseil.

Spécialisation progressive en licence

Deux principes ont été validés:

- Adoption du système majeure/mineure en L1S1 (3 UE disciplinaires et 1 UE 4 autre(s) mention(s)) en remplacement des portails
- Principe d'une UE 4 (48h, 6 ECTS) L1S1 entièrement en Cours Magistraux

Synthèse et proposition d'un mode de fonctionnement commun :

		PARCOURS APPROFONDISSEMENT	PARCOURS BI-DISCIPLINAIRE	PARCOURS PREPROFESSIONNALISATION
L3	S6	5 UE, 30 ECTS dont 6 ECTS dédiés à l'apprentissage contextualisé des compétences transversales	5 UE, 30 ECTS pour les deux mentions (50% chacune)	Majeure : 4 UE disciplinaire, 24 ECTS et Option UE4 : 1 UE 6 ECTS.
	S5	5 UE, 30 ECTS dont 6 ECTS dédiés à l'apprentissage contextualisé des compétences transversales	5 UE, 30 ECTS pour les deux mentions (50% chacune)	Majeure : 4 UE disciplinaire, 24 ECTS et Option UE4 : 1 UE 6 ECTS
L2	S4	Couple Majeure/Option Majeure : 3 UE disciplinaires, 18 ECTS Option : 1 UE, 6 ECTS		2 UE transversales 6 ECTS
	S3	Couple Majeure/Option Majeure : 3 UE disciplinaires, 18 ECTS Option : 1 UE, 6 ECTS		2 UE transversales 6 ECTS
L1	S2	Couple Majeure (3 UE disciplinaires, 18 ECTS) /Option (1 UE, 6 ECTS) * Cas général : une UE 4 Renforcement disciplinaire ou mineure ds le cadre d'une association avec une ou deux mentions de l'UFR, trois maximum (cours mutualisés, en cohérence avec les parcours L3) * Cas particulier de la psycho : une UE 4 Renforcement disciplinaire ou [cours sciences humaines ou mineure ds le cadre d'une association avec 1-2 mentions de l'UFR, avec jauge]		2 UE transversales 6 ECTS
	S1	Couple Majeure/Mineure (3 UE disciplinaires et 1 UE d'une autre mention), 4 UE, 24 ECTS * Cas général : l'UE 4 ouverte à cinq autres mentions de l'UFR hors la mention d'inscription de l'étudiant (géographie, histoire, histoire de l'art et archéologie, musicologie, philosophie, sociologie) * Cas particulier de la psycho : sur la base d'une capacité d'accueil fixée à 500, l'UE 4 ouverte pour 50% de l'effectif aux six autres mentions de l'UFR, avec instauration de jauges pour réguler le flux. Pour les 50% restants : une UE 4 "Sciences humaines".		2UE transversales 6 ECTS

A noter que dû aux effectifs importants de la 1^{ère} année de licence de Psychologie, l'UE4 est soumise à un cas particulier pour ce département. Afin de ventiler les étudiant.e.s, la moitié d'entre eux.elles auraient accès aux UE4 des autres disciplines avec une jauge fixée par chaque département proportionnellement à ses propres effectifs. Une UE4 « Sciences humaines » serait ouverte par le département de Psychologie pour accueillir les 50% restants de ses étudiant.e.s. Des enseignant.e.s des autres disciplines interviendraient dans cette UE. Concrètement, les étudiant.e.s établiraient une liste de vœux et les demandes seraient validées au fur et à mesure. Cette proposition est à l'étude et la possibilité de la mise en place des jauges doit être vérifiée avec les services scolarité et informatique.

La capacité d'accueil de 500 étudiant.e.s mentionnée est celle qui a été votée par le département de Psychologie récemment. Cette capacité d'accueil devait faire l'objet d'un vote du Conseil, mais le responsable du département ayant dû quitter la séance avant la

tenue de ce point du jour, le vote est reporté au 1^{er} Conseil de l'année universitaire 2021-2022.

Après échanges et un vote de 17 voix Pour et 3 Contre, le Conseil décide de voter sur les questions concernant la Nouvelle Offre de Formation séparément.

Un vote de 13 voix Pour, 5 Contre et 2 votes blancs valide le passage au fonctionnement Majeure/Mineure à partir du S1 et le principe d'une UE 4 L1S1 entièrement en Cours Magistraux.

Question des langues en licence

- Suppression du parcours international qui devient une option du S3 au S6
- Maintien d'une LVE en UE 5 (3 ECTS, 24h maquette)
- Principe de la certification anglaise obligatoire (réussite non requise)

L'UFR SHA est la seule à proposer plusieurs LVE 1. Du fait de l'instauration d'une certification en langue anglaise obligatoire, à laquelle la réussite pourrait être à terme demandée, la Commission Formation a débattu du maintien ou non de la pluralité des choix de LVE. Finalement, la Commission a opté pour le maintien de la pluralité des choix de LVE.

Un vote de 14 voix Pour, 4 Contre et 2 votes blancs valide le maintien de la pluralité des choix de LVE.

Question de l'UE6 « Outils et compétences transversales »

Les informations ont évolué sur ce point depuis la tenue de la Commission Formation. Le schéma actuel est conservé, aussi bien dans l'architecture de la maquette que dans le volume horaire : 30h numérique, 18h recherche documentaire, 18h PPPE, 6h méthodologie universitaire, à répartir sur le S1, S2, S3 (l'UEO reste en S4). Une souplesse est laissée aux composantes pour organiser la ventilation des heures.

La volonté est d'altérer le moins possible l'architecture actuelle. Une réflexion est en cours pour une organisation pédagogique commune de ces enseignements dans le cadre des 5 Pratiques Pédagogiques Diversifiées (Classe inversée, Plateforme en autonomie, Suivi individualisé sur plateforme, Simulation et jeu pédagogiques, Pédagogie par projet).

En ce qui concerne l'enseignement de l'utilisation des ressources numériques, comme il a été mentionné plus tôt, un « ambassadeur de l'hybridation » sera nommé dans le cadre du projet de l'UP. De plus, comme le recrutement de vacataires est difficile, la Direction se renseigne sur les possibilités de financement d'un poste enseignant.e numérique.

Présentation du Master Anthropologie

Le département d'Anthropologie souhaite créer un Master mention Anthropologie parcours Ethnographie et écritures audiovisuelles. La responsable du département Armelle Jacquemot en fait la présentation (cf. annexe).

Pour rappel, la création du département d'Anthropologie a été votée en Conseil d'UFR le 9 novembre 2017 et est devenue effective à la mise en place des nouveaux statuts de l'UFR au 1^{er} janvier 2020. Le but était de développer une offre de formation jusqu'en 2^e cycle.

A ce jour, l'Anthropologie est proposée à tou.te.s les étudiant.e.s de Licence via un parcours en L3 et des UE optionnelles en L1 et L2. Des enseignements sont donnés spécifiquement pour le département de Sociologie.

Cette nouvelle offre de formation pour les 1^{er} et 2^e cycles est pensée dans la progressivité : options, parcours et Master. Elle est basée sur le potentiel enseignant du département composé de Alexis Avdeeff MCF en Anthropologie, Pascal Bouchery MCF en Anthropologie, Armelle Jacquemot MCF en Anthropologie et vidéaste, et Adelina Miranda PU en Anthropologie. Pour le Master, s'ajoute à l'équipe Marlène Belly, MCF en ethnomusicologie du département de Musicologie. Le volume d'heures total de cette offre est de 672 HETD (soit 192 heures x 3.5 postes d'enseignant.e.s-chercheu.r.se.s).

Le master mention Anthropologie parcours Ethnographie et écritures audiovisuelles a pour but d'ouvrir au monde de la recherche et de la communication audiovisuelle scientifique. Il s'adresse aux étudiant.e.s formé.e.s à l'Anthropologie qui souhaitent poursuivre en 2^e cycle et intégrer le monde de la recherche, et à des étudiant.e.s, salarié.e.s en congé de formation ou demandeu.r.se.s d'emploi qui souhaitent se former à la communication audiovisuelle scientifique et aux relations entre science et société.

Des mutualisations avec les parcours EXHIST et Mondes antiques du master HCP sont prévues. Des discussions sont en cours avec le Master Mondes médiévaux.

Ce Master est adossé au laboratoire CRiHAM.

Dans le cadre des programmes Erasmus et Coimbra les étudiant.e.s pourront suivre un semestre d'étude à l'étranger (au S2 du M1). Des étudiant.e.s en mobilité entrante seront accueilli.e.s. Des formations dans différentes universités ont déjà été présélectionnées pour mettre en place ces échanges.

Le Conseil vote en faveur de la création du master mention Anthropologie parcours Ethnographie et écritures audiovisuelles avec 12 voix Pour, 3 voix Contre et 4 votes blancs.

Dans un document envoyé au Conseil ce jour avant la séance, le département de Sociologie émet des inquiétudes sur son taux d'encadrement déjà très bas si les enseignant.e.s d'Anthropologie qui enseignent aujourd'hui 207 heures en licence Sociologie hors parcours, n'assurent plus ces heures d'enseignement à partir de la rentrée 2022 pour enseigner en master Anthropologie. Cela représenterait l'équivalent de la perte d'un poste.

Joint à l'envoi, figurait également le courrier envoyé par le département de Sociologie à la présidente de l'université le 28 juin dernier pour demander un 3^e poste d'ATER pour la rentrée 2021. La Direction s'est associée à cette demande.

Le département de Sociologie souhaite que le Conseil apporte son soutien à une demande d'un poste d'ATER pour la rentrée 2021 et la création d'un poste statutaire pour la rentrée 2022.

Le Conseil vote son soutien au département de Sociologie avec 15 voix Pour et 3 votes blancs et déclare : « Pour répondre au déficit chronique du département de Sociologie, le Conseil d'UFR SHA, réuni ce jour, le 8/7/2021, demande la création d'urgence d'un poste statutaire d'enseignant.e-chercheu.r.se en Sociologie pour la rentrée 2022 et d'un poste d'ATER pour la rentrée 2021. ».

□ Point sur l'enveloppe horaire

Suite au travail fait par les porteurs et porteuses de mention sur la Nouvelle Offre de Formation, voici le tableau récapitulatif de la diminution de l'enveloppe horaire.

récapitulatif baisse	HeqTD	total/ département
GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT		523
Licence Pro Agronomie	80	
L Géographie et Aménagement	98	
M Géographie, Aménagement, Environnement et Développement	225	
M Migrations Internationales	120	
HISTOIRE		399
Licence	324	
Master Monde médiévaux	75	
HAA		214
Licence	214	
Master HCP	214	214
MUSICOLOGIE		100
L Musicologie	100	
M Musicologie	0	
PHILOSOPHIE		65
Licence Philosophie	45	
Master	20	
PSYCHOLOGIE		509
Licence Psychologie	422	
Master Psychologie	87	
SOCIOLOGIE		332
Licence Sociologie	144	
Master Sociologie	188	
Sc info com		79
Master information, communication ; Parcours EsDoc et Web édito	79	
TOTAL		2435

Ce chiffre de 2 435 HETD n'est pas définitif. Il ne prend notamment pas en compte la suppression des portails pour le principe d'une Majeure/Mineure avec une UE4 entièrement en CM qui vient d'être actée, ou le travail en cours sur l'UE6.

6. Rentrée 2021-2022

A. Rappel du calendrier de l'UP

- Accueil des étudiant.e.s à partir du mercredi 1^{er} septembre
- Réunions de rentrée mercredi 1^{er}, jeudi 2 et vendredi 3 septembre
- Début des cours : lundi 6 septembre

B. Calendrier des réunions de rentrée de l'UFR

- Licence : tous les départements se sont positionnés sauf celui de Musicologie
- Master : les départements de Musicologie, SIC, Psychologie, Sociologie et Philosophie ne se sont pas positionnés, ainsi que les masters GESTT, Migrations internationales et MEEF HG.

Les inscriptions administratives ont débuté hier, le 7 juillet. Un 1^{er} point ce jour fait état de 640 inscriptions. La présidence transmettra un état des inscriptions au 22 juillet avant la fermeture estivale.

C. Contraintes sanitaires

Selon la dernière communication de la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en mai dernier, la rentrée est envisagée en présentiel à 100%. Cependant l'évolution de la situation sanitaire pourra éventuellement amener à modifier les conditions d'enseignement, même en dernière minute. Les emplois du temps pourront être modifiés, mais seulement à la marge car une refonte globale demanderait un important et long travail. Le marquage des tables dans les salles de cours et amphithéâtres sera conservé au cas où la distanciation physique serait à nouveau requise.

Les gestes barrière sont toujours de rigueur tels que le port du masque dans les locaux, la désinfection des mains avec le gel hydroalcoolique et la désinfection des claviers et souris d'ordinateurs partagés avec des lingettes désinfectantes. Un réapprovisionnement de différents produits est en cours (bonbonnes de gel, masques jetables...). Une nouvelle distribution de 6 masques en tissu (3 modèles disponibles) à chaque membre du personnel sera faite aux accueils de l'Hôtel Fumé et du bâtiment A4. Un réapprovisionnement en masques jetables sera fait pour l'usage des enseignant.e.s vacataires, et en dépannage ponctuel pour les autres personnes.

7. Questions diverses

Qu'en est-il du recrutement des DCACE ?

La rencontre entre les directions des composantes et les écoles doctorales a eu lieu. Il y avait adéquation entre l'offre et la demande donc aucun arbitrage n'a été nécessaire. La réponse officielle n'a pas encore été reçue, mais les 8 postes demandés par l'UFR devraient être accordés.

Prochains rendez-vous :

Le calendrier des Conseils d'UFR et Commissions pour le 1^{er} semestre de l'année universitaire 2021-2022 est en cours d'élaboration, dans l'attente notamment de la publication des calendriers des réunions des assesseur.e.s Formation et de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire par l'UP.

Le responsable des services



Eric MARCEAU

Le Directeur



Jean-Louis YENGUE

La secrétaire de séance



Nadia SGOIFO